

---

enjoint d'être présents en notre Cité de *Québec* : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos Bien-aimés Sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et, par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre CITÉ de QUÉBEC, MERCREDI, le TRENTE-ET-UNIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentées, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province : Témoin, Notre Très-fidèle et Bien-aimé cousin, JAMES, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE, Chevalier du Très-ancien et Très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ de QUÉBEC, dans Notre dite Province, ce VINGTIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-trois, et de Notre Règne la dix-septième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.